

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 515 27 septembre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliand
Yvette Jaggi
Ursula Nordmann

515

Domaine public

Santé: la bonne nouvelle

Bonne nouvelle! Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, les dépenses d'exploitation hospitalière ont tendance à se stabiliser. Voilà qui va peut-être rassurer les Vaudois qui viennent d'enregistrer, avec sans doute un certain effroi, les nouveaux crédits affectés à la mise en oeuvre du Centre hospitalier universitaire vaudois!

Ce constat plutôt rassurant, il s'agit de le situer, de l'expliquer et de l'interpréter si possible.

Le contexte général, lui, est bien connu maintenant. Depuis la Deuxième guerre mondiale, la santé publique est devenue un secteur économique de première importance; en fait, il a bénéficié d'une priorité implicite pendant le troisième quart de siècle. L'hospitalisation en première ligne!

Quelques chiffres, inévitables, pour situer les dépenses considérées! En 1950, les dépenses d'exploitation des hôpitaux suisses sont de l'ordre de 250 millions de francs; elles doublent environ en dix ans pour atteindre 550 millions en 1960; et pendant les années soixante, on note deux doublements par période de cinq ans, autrement dit un quadruplement des montants: 1 milliard en 1965, 2 milliards en 1970; puis en cinq ans, de nouveau, les sommes font plus que doubler, c'est la progression vertigineuse de 1970 à 1975; et on atteint 4,6 milliards en 1977, dernière année pour laquelle on a des chiffres directement exploitables pour des comparaisons utiles. En un quart de siècle, les sommes affectées à l'exploitation des hôpitaux se sont multipliées 17 fois.

Une idée du rythme de la hausse? 8% l'an dans les années cinquante, 13% dans les années soixante, 18,5% de 1970 à 1973; et puis, dès 1974, la progression se casse: 2,5% de 1976 à 1977.

Bien entendu, les choix opérés dans les périodes de plus grandes dépenses auront des répercussions sur les générations à venir (surdimensionnement en lits, surdotation en équipements, tout cela se paiera cher), mais la au moins les temps de la croissance sans freins semblent révolus. Même si certains coûts envisagés au départ n'ont été que différés.

A quoi attribuer ce qu'il faut bien appeler un renversement de tendance? En matière de coûts hospitaliers, une volonté d'intervention des pouvoirs publics est manifeste depuis quelques années. Et l'action est plus aisée qu'auteurs à ce chapitre du système de santé, puisque l'influence des cantons y est forte, voire très forte (les responsables politiques ne peuvent plus se contenter, face à l'opinion, d'enregistrer sans autres les déficits hospitaliers). On fixe donc officiellement, de plus en plus systématiquement, des enveloppes budgétaires pour les hôpitaux, en fonction de missions définies avec la plus grande précision (Vaud, par exemple, où la tentative est en cours). On met au point un plan d'ensemble et ses modalités d'application (Berne). On élabore des règles cernant les rémunérations médicales en hôpital (Tessin, Zurich). On analyse enfin et on délimite les conditions d'exploitation hospitalière; ici le canton d'Argovie est spécialement intéressant, qui a mis en place une structure d'évaluation des coûts, pour mieux maîtriser leur évolution; résultat: les dépenses de l'Etat argovien pour la santé publique restent au même niveau depuis cinq ans au moins, 186,7 millions en 1974 et 189 millions en 1979 (prévus au budget).

Bref, les économies sont réelles. Et il était temps: les coûts d'hospitalisation, cela dit sans entrer dans davantage de détails, s'autoalimentaient en une spirale qui ne connaissait que le mouvement ascendant; et qui plus est, ils obéissaient à une loi de rendements nettement décroissants.

SUITE ET FIN AU VERSO

Santé : la bonne nouvelle

Mais attention, et c'est là que nous tempérons cette "bonne nouvelle" sur laquelle nous démarrions plus haut. On ne sait pas exactement encore où portent les économies réalisées actuellement dans le domaine de la santé. Tout porte à croire que ce sont les "maillons" les plus faibles du système qui font les frais d'une volonté de freinage qui ne s'appuie sur aucune conception d'ensemble du secteur. Sont visés par exemple les personnels subalternes. Dans le collimateur également, l'emploi, menacé en nombre et en qualité. Les gaspillages les plus évidents tendent également à disparaître, subsistent pourtant tout un réseau de privilèges et de rentes de situation difficilement admissible. Comment réagir?

Avant tout, il faut admettre que les progrès de la médecine doivent beaucoup à l'hôpital. Il serait grave qu'une volonté d'économies univoque freine, voire stoppe les progrès encore souhaitables. Et le progrès médical est coûteux. Ce serait une hypocrisie sociale que de l'ignorer.

Des économies sont certainement encore possibles dans l'organisation des hôpitaux telle que nous la connaissons. Même si le montant actuel du financement du programme national du Fonds de la recherche scientifique, "économie et efficacité du système de santé", ne représente que un dix-millième des dépenses de santé, on peut attendre de certains travaux des résultats positifs dans ce sens.

Mais plus fondamentalement, il faut également admettre que sans l'établissement de nouvelles priorités, sans l'élaboration d'une véritable stratégie, il y a toutes les chances que les changements de cap auxquels on consentira dans les milieux médicaux et politiques compétents ne soient l'occasion que d'un

déplacement des coûts et des gaspillages. Ainsi, passer de l'hospitalo-centrisme à un développement accéléré des services ambulatoires est-il souhaitable à tous égards. Encore faudrait-il qu'on ne retrouve pas dans ce nouveau secteur prioritaire les mêmes sources de coûts non maîtrisées que dans l'hôpital!

FIN DE LA NAVIGATION A VUE

C'est en somme convenir que la "navigation à vue", voire même la "gestion de la pénurie" ne sont plus de mise. Il s'agit d'organiser le système de santé en fonction, notamment, de ressources que l'on sait rares.

Dans cette optique, à notre sens, la volonté d'économies actuelle devrait au moins s'articuler généralement sur un nombre minimum de mesures témoignant de la volonté de sortir des anciennes ornières. Quelques points de repère, en guise de conclusion.

— Premier palier. Eviter les gaspillages et les doubles emplois, corriger également la pratique paresseuse de reconduction sans examens des dépenses antérieures et affectées d'un taux de croissance les mettant à l'abri de toute "surprise". Le palier est franchi; il faut le consolider.

— Il faut évaluer strictement, mais sans bureaucratisme, l'affectation des ressources hospitalières. Cela ressortit de l'ordre de la négociation entre partenaires.

— La mise en place de l'informatique hospitalière et de la comptabilité analytique va offrir des "sous-produits" statistiques. Une évaluation rigoureuse devrait permettre de mieux comprendre les "mécanismes" de fonctionnement des hôpitaux et d'améliorer l'efficacité.

— Les missions des établissements devront être redéfinies. Il est incontestable que pendant la période de prospérité, il y a eu une tendance nette à dépasser les fonctions normalement attendues de nombreux hôpitaux. D'où des surdotations et des recouvrements dispendieux, et même un désordre onéreux en certains cas. La définition des missions correspond à une optique de planification souple, qui s'occupe des structures, de la coordination et des moyens — notamment financiers — d'atteindre les objectifs, en se gardant d'entrer dans les détails et dans une "gestion comptable" qui limiterait ce qui est du ressort et de l'autonomie des hôpitaux.

— La philosophie du paiement par journée

LES DÉPENSES MÉDICO-HOSPITALIÈRES 1950-1977

Années	Milliards (1) valeur 1975	Indice 1950 = 100	Indice (1) 1965 = 100	% PNB (2)
1950	1,3	100	33	3
1960	2,5	192	64	3 1/2
1965	3,9	300	100	4
1970	6,4	492	164	5
1975	9,7	746	249	7
1977	(11 1/2)	(885)	(383)	8

(1) Nombres arrondis — Utilisation de l'indice des prix à la consommation, qui est approximatif.

(2) Montants estimés pour les dépenses hospitalières, les honoraires médicaux, les produits pharmaceutiques, rapportés au produit national brut, aux prix du marché.

pourrait dorénavant être remplacée par une philosophie de budget global ou d'enveloppe financière. Au lieu de couvrir des déficits, c'est fixer d'avance un butoir aux dépenses. L'idée est d'éviter les "effets pervers" du financement d'activités non évaluées par les payeurs, qui font dépendre les ressources d'un hôpital de son volume d'actes et de journées, et non de son efficacité et de la qualité de ses prestations. Cette nouvelle philosophie a certes des travers elle aussi, mais on tente ainsi d'agir sur l'offre et non de rester cantonné dans le traitement des demandes budgétaires.

– L'action sur l'offre s'étend à des aspects importants qui conditionnent de nombreuses activités: la réduction du nombre de lits, la mise en place d'alternatives de substitution, la révision de l'allocation des ressources entre les secteurs de santé. De "l'hôpital à tout faire", façon coûteuse de pourvoir aux besoins de santé de la population, on cherche à limiter son rôle aux activités essentielles et qui ne peuvent être dévolues aux domaines ambulatoires... et d'hébergement médico-social (réorganisés en fonction des objectifs d'une politique de santé globale).

RECU ET LU

La bombe et la Suisse

Pour ceux qui auraient un peu perdu de vue "Le Rebrousse-Poil" après le diktat de Naville qui, comme on le sait (DP 502), a renoncé à distribuer ce périodique, quelques nouvelles de ce "mensuel d'action non-violente, d'écologie et de contre-information" (adresse utile: Béthusy 56, 1012 Lausanne)!

Dans son dernier numéro (septembre 1979), "Le Rebrousse-Poil" entreprend la publication d'une somme sur la Suisse et la bombe atomique (sous la signature d'André Gsponer). Quatre articles en vue: 1. la bombe atomique; 2.

l'âge d'or des centrales nucléaires; 3. la prolifération latente; 4. la bombe H et la fusion. Dans ce premier volet, une approche historique du sujet, dès le lancement du projet Manhattan, aux Etats-Unis, projet qui allait aboutir à Hiroshima. André Gsponer insiste ensuite en particulier sur les premiers balbutiements industriels helvétiques qui mèneront, sous la houlette de Brown Boveri, à la construction de Würenlingen.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Deux bouquins pour la fin du mois

Extraordinaire "Cro-Magnon", l'autre jour, à RF3 – on se demande où ils se les procurent, je n'aurais jamais cru qu'on en trouvait d'encore vivants. Il parlait de l'admirable film d'Yves Yersin, "Les Petites Fugues" et ça donnait à peu près ça:

"Quand j'ai su que j'allais voir un film suisse, à la campagne, j'ai eu la trouille. J'ai pensé que j'allais voir du Ramuz. Dieu merci, c'était plutôt du Marcel Aymé. C'est tout de même plus gai!"

Ca m'a rappelé le jour où, ayant été voir "Horace" à la Comédie Française, l'actrice qui tenait le rôle de Camille était malade, j'ai donc vu "Ne te promène donc pas toute nue" de Feydau. C'était tout de même plus gai!

(Encore que "Horace" dans une mise en scène résolument moderne, avec le Vieil Horace Casquette sur la tête, T-shirt et blue-jeans – qui sait? Même M. Tauxe, peut-être, se réconcilierait avec Corneille).

* * *

Dans un autre ordre d'idées, avant l'été, je parlais ici des "Chroniques de la citadelle d'exil" d'Abdellatif Laabi (Inéditions Barbare). Vous avez lu?... Bien, bien! Alors, sans faute, d'ici la fin du mois!

Ce sont des lettres et des textes poétiques d'un opposant marocain, qui se trouve en prisons depuis 1972 ("atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat"). Souvent admirables! Par exemple, ce fragment d'une lettre à sa fille: "Si tu y réfléchis, ce qui nous est arrivé est peut-être une bonne chose. Nous avons appris à mieux nous aimer, nous respecter. Cela nous a ouvert les yeux sur beaucoup de choses que nous ne comprenions pas avant. Comprendre nous rend forts, car nous pouvons changer les choses qui empêchent la vie d'être juste et belle."

(Jeté par des brigands dans un fossé plein de neige fondante, Saint François en ressortait en chantant les louanges du Très Haut!).

Ou encore ces quelques lignes, d'un texte poétique:

"Comme nous avons rajeuni
ma bien-aimée
de toute nos épreuves conjuguées

maîtrisées

nous avons tressé la voie
conduisant à cette fête de jouvence
qui viendra assurément
pour toi

pour moi

pour tous ceux qui luttent et espèrent."

"Nous avons ouvert les yeux sur beaucoup de choses que nous ne comprenions pas avant": ce pourrait être aussi l'épigraphe d'un autre livre, très proche des "Chroniques" de Laatif: "Sur les traces d'Ounamir"/"Une expérience de coopération dans une oasis pré-saharienne". Les auteurs, Catherine et François Choffat, ont composé (à la Baconnière, Boudry-Neuchâtel) leur livre, écrit tantôt par l'un tantôt par l'autre, de trois parties, distinctes mais réunies harmonieusement: un témoignage sur leur expérience, celle d'un médecin suisse et de sa femme dans ce même Maroc; des textes plus lyriques, célébrant la beauté d'un pays; des photos "tirées à Tata, dans un laboratoire de fortune", mais parfaitement réussies.

... Allons, mettons que pour les deux livres, je prolonge mon délai jusqu'au 15 octobre!

J.C.

POINT DE VUE

Le soleil accaparé

On a pu lire dans la presse, récemment, que l'Institut de recherches nucléaires de Würenlingen (EIR) développait un prototype de centrale solaire. Il est même prévu de tester ce projet dans les Alpes.

L'entreprise recueille, cela va sans dire, l'approbation enthousiaste de diverses autorités et grandes industries. Pourquoi? Parce que, selon toute vraisemblance, la centrale solaire est probablement le moyen de prouver... que l'énergie solaire n'est pas rentable, et que, par conséquent, elle ne soulagera pas de façon notable nos besoins en énergie! L'EIR aura ainsi tenu son rôle jusqu'au bout: apportant la preuve de l'inefficacité du solaire, elle aura tenté par ricochet de remettre le nucléaire en selle.

Pourquoi une centrale solaire est-elle, en soi, une idée aberrante? Une analyse de

Barry Commoner, publiée il y a peu dans le "New Yorker" le met clairement en évidence.

Dans un système de production d'énergie usuel, telle une centrale à charbon ou une centrale nucléaire, il y a un intérêt économique à augmenter les dimensions: jusqu'à une certaine puissance tout au moins, le prix du kwh diminue avec la dimension de la centrale et ceci de manière suffisante pour que l'investissement supplémentaire en lignes de transmission, inévitable si la puissance augmente, soit plus que compensé.

Rien de tel ne se produit avec l'énergie solaire qui arrive sur la terre de manière diffuse.

Chaque nouveau panneau solaire ou miroir ajouté au système ne sera ni plus ni moins efficace que le précédent!

Par conséquent, l'efficacité du système ne dépend pas là de sa dimension. Une grande

centrale solaire ne produira pas l'énergie plus efficacement qu'une petite installation; mais elle aura en revanche besoin de lignes de transmission, ce qui implique investissements supplémentaires et pertes d'énergie. Nous pouvons donc considérer comme acquis qu'une petite installation solaire indépendante produira de l'énergie sous forme de chaleur ou d'électricité de manière bien plus "rentable" qu'une centrale dont on doit distribuer la production.

Cette hantise de vouloir à tout prix centraliser une énergie dont l'une des caractéristiques les plus intéressantes est justement d'arriver sur la terre de manière diffuse, est morbide. Elle traduit la peur des producteurs d'énergie, et en particulier des sociétés d'électricité, de voir le monopole leur échapper. Ce qui me paraît le plus répréhensible, c'est que les pouvoirs publics financent des expériences dans le domaine des énergies renouvelables en misant systématiquement sur le plus mauvais cheval, comme si le but de l'exercice était de dé-

CONSTATS

Suisse 80 : rattrapages nécessaires

Le nom de l'éditeur (Scherz Verlag) est sans doute la seule plaisanterie de l'ouvrage. Au reste en effet, le dernier livre de Walter Wittmann (1) n'incite pas à la rigolade. Où va la Suisse? se demande le professeur, qui répond en substance: à la dérive. Si rien ne change dans les mentalités et les modes de gestion de notre société, la Suisse va se retrouver dans les années 80 dans le peloton des stagflationnistes chroniques, souffrant de mille maux et dépendances.

Cette vision pessimiste de notre proche avenir s'appuie sur l'analyse, lucide et brillante, de

notre récent passé. Nous avons laissé passer trop de chances, nous avons négligé trop de signes, nous avons oublié trop de leçons pour que nous puissions espérer reprendre vraiment la maîtrise de notre destin.

Avec une minutie cruelle, Wittmann fait le décompte des occasions manquées, — même la crise de 1975 ne nous a rien appris.

VERS LE TERTIAIRE

Deux illusions fondamentales ont à son sens inspiré les décisions jamais entièrement justes des dernières décennies: l'allergie des milieux économiques — et de la droite — à une extension de l'interventionnisme étatique d'une part, et la méconnaissance de la véritable

vocation économique de notre pays d'autre part.

On a voulu faire de la Suisse une puissance industrielle, alors que tout la prédispose à devenir une centrale tertiaire, dont le rôle serait particulièrement décisif à l'ère post-industrielle dans laquelle nous entrons. Le salut passe par le développement de la place financière, — et aussi par l'élévation constante des exigences d'excellence en matière de recherche, d'organisation, de communications, de soins, etc. tous secteurs-clés de l'avenir et de la qualité de la vie.

Wittmann ne craint pas d'affirmer la principale conséquence de cette "option tertiaire": une division mondiale du travail, qui verrait les cols bleus se masser dans les pays fournisseurs de matières premières industrielles où les

montrer la non-rentabilité de ces énergies. C'est vrai, pour le solaire direct (production de chaleur ou d'électricité), mais c'est vrai aussi pour le biogaz (solaire indirect): les instituts de recherche agricole qui ont lors des débuts du biogaz tenté de ridiculiser cette source d'énergie, drainent maintenant des fonds publics sous prétexte de recherches sur le biogaz. On peut prévoir déjà maintenant que la conclusion de ces recherches sera que le biogaz n'est pas rentable.

Tant le solaire que le biogaz sont très rentables si on les utilise de manière décentralisée. Bien plus rentables que les centrales au pétrole ou au charbon, sans parler des centrales nucléaires dont le rendement est lamentable.

Ces énergies renouvelables sont très versatiles, existent à peu près partout et peuvent être considérablement valorisées par la technologie moderne.

Mais elle mettent en cause certains monopoles et c'est probablement impardonnable.

Pierre Lehmann

niveaux de salaires demeurent relativement bas, tandis que les pays (post)industrialisés seraient surtout peuplés de cols blancs. Et il esquisse les effets d'une telle évolution non seulement sur les structures économiques d'un pays comme le nôtre, mais aussi sur les objectifs et les formes de l'action syndicale.

Mais cette nouvelle division du travail à l'échelle planétaire ne va pas sans poser quelques problèmes: quid des non-manuels et des non-employés, alias des paysans? Wittmann s'inquiète du bas taux d'auto-provisionnement en protéines de notre pays — mais il s'est profilé depuis pas mal de temps comme un opposant au maquis des subventions et des mesures protectionnistes en faveur de l'agriculture — sans toutefois proposer de solutions de rechange valables.

Et, par ailleurs, en encourageant le développement de la place financière suisse, on favorise l'essor d'une puissance dont il reconnaît lui-même qu'elle ne peut demeurer incontrôlée; il appuie même au passage le paquet de mesures, notamment fiscales, proposées par les socialistes comme compléments, puis comme alternatives à la TVA version 79.

SAIGNER LA POULE AUX OEUFS D'OR

Mais comment oser imaginer que la place financière ne va pas se transférer alors sous des cieux fiscalement plus paradisiaques? Wittmann ne dit rien sur la manière de saigner la poule aux œufs d'or sans la tuer...

Concernant l'Etat social, Wittmann navigue sur des eaux un peu troubles, analogues à celles où flottaient les trois sages dans leur rapport 1978/79 sur la situation et les problèmes de l'économie suisse. En bref: fini l'arrosage indifférencié, à chacun selon ses besoins, surtout s'ils sont limités. Plafonnement des rentes et des prestations, voici le maître-mot de cet "anti-tschudisme" d'allure moderniste. On ne pardonnerait pas cette espèce assez subtile de démontage de l'Etat social, s'il ne donnait paradoxalement (mais trop tard) raison à des idées simples et fortes telles que la rente populaire unique ou l'assurance-maladie obligatoire. Wittmann ne compte sauf erreur pas expressément ces deux propositions au nombre — déjà suffisamment élevé pour déprimer le lecteur — des occasions manquées, mais nous savons bien que tout le monde les reconnaîtra comme telles dans un avenir pas trop lointain.

SANS CONTORSIONS

Il faut lire le livre de Wittmann, bourré de notations justes, écrites avec une simplicité et une franchise auxquelles les contorsions des compromis à l'helvétique formulés en français fédéral ne nous ont pas trop habitués. C'est un livre somme toute tonique, un peu à la ma-

nière de Laurent Rebeaud (2). Ces deux auteurs ont au moins un effort en commun: celui de vouloir faire une critique positive, constructive, — et d'y parvenir. Certes, les visions politiques et stratégiques de Wittmann ne sont pas toutes d'une originalité bouleversante; il n'est évidemment pas le premier à nous présenter ses considérations sur notre dépendance vis-à-vis de nos fournisseurs étrangers, sur notre fragilité militaire et alimentaire. Certes, Rebeaud glisse par moments vers le rêve facile de l'autogestion heureuse et de la prise en charge des citoyens et des habitants par eux-mêmes, etc. Certes, les deux auteurs se révèlent plus forts dans l'analyse critique des événements récents que dans le développement d'alternatives possibles.

Mais cette double lecture a quelque chose de stimulant à l'orée d'une nouvelle législature, qui s'ouvre sur tous les problèmes généreusement transmis par la précédente (finances fédérales en tête). Et sur une crise économique générale des pays industrialisés, Suisse y compris; laquelle cette fois ne pourra plus exporter ses chômeurs.

Sujet de réflexion urgent, puisqu'il reste un petit délai de réflexion: la restructuration de l'économie, son redéploiement à l'échelle mondiale, vont se poursuivre, et même s'accélérer de façon spectaculaire; c'est un fait; quelle parade, quelle alternative, les socialistes peuvent-ils préconiser? Les réactions ponctuelles, à chaque fermeture d'usine, avec la comptabilité rigide des postes de travail à maintenir, branche par branche, région par région? Ou, enfin, le passage à l'échelle internationaliste, qui ferait de la solidarité des travailleurs le pendant de la course à la rentabilité maximale à travers le monde? Jaurès a été assassiné le jour de la déclaration de guerre; c'est le moment d'écouter Lewinson, propagateur de la multinationalisation des syndicats.

(1) Walter Wittmann: *Wohin treibt die Schweiz?* Berne, Scherz Verlag, 1979, 262 p., Fr. 29.80.

(2) Laurent Rebeaud: *La Suisse, une démocratie en panne.* L'Age d'Homme, 1978, 190 p., Fr. 25.—.

L'emprise de l'Etat n'est pas celle qu'on croit

La mode est à la critique de l'Etat, de son pouvoir tentaculaire, de l'emprise croissante qu'il exerce dans des domaines de plus en plus nombreux de la vie sociale.

A gauche, la critique est encore hésitante. Il est difficile de mettre en question une évolution à laquelle on a soi-même contribué, d'imaginer et de promouvoir des formes nouvelles de décisions collectives moins lourdes et plus démocratiques: l'Etat, c'est encore le recours contre les abus des pouvoirs privés!

La droite, sur ces sujets, est plus à l'aise. Dans son discours, l'Etat reste un mal nécessaire, une puissance qu'il faut contenir. Dans la conjoncture actuelle, le ton se fait plus vif: compressions budgétaires, blocage du personnel des services publics, intervention minimale en matière de régulation économique.

BOUC ÉMISSAIRE

Le climat d'insécurité dans lequel nous vivons — économie, énergie, mais aussi valeurs de référence — favorise la désignation d'un bouc émissaire: l'Etat est tout trouvé pour remplir ce rôle.

Le mécontentement populaire peut ainsi être ramené à un malaise des citoyens dans leurs rapports avec l'Etat. D'où la solution maintes fois proposée: frein rigoureux au développement des activités publiques et réactivation de la responsabilité personnelle. La boucle est bouclée et la philosophie libérale y trouve, comme par hasard son compte.

Voilà pour le discours, mais dans les faits?

L'Etat libéral, veilleur de nuit — justice, police, défense — est bien mort.

Depuis la première guerre mondiale, on constate que l'Etat, dans les sociétés occidentales, produit et distribue biens et services, en Suisse aussi, et qu'il a développé considérablement le champ de ses activités.

Mais cette évolution ne doit pas faire illusion. Le champ du politique n'a pas crû dans les mêmes proportions.

PRIVÉ ET PUBLIC

Tout le "privé" que l'Etat a incorporé peu à peu n'est pas pour autant devenu public, c'est-à-dire transparent, objet d'un débat, d'une décision et d'un contrôle collectifs. En bref, à l'emprise croissante de l'Etat correspond une privatisation de ce même Etat.

Ce phénomène de "privatisation" apparaît notamment clairement à deux moments de l'activité étatique: la préparation de la décision et son exécution.

Pour l'exécution, commissions consultatives, organes semi-publics et privés détiennent une part non négligeable du pouvoir étatique.

Pour la préparation des décisions, ce sont des commissions extra-parlementaires "ad hoc" qui élaborent la grande majorité des lois et règlements.

Et on sait la difficulté pour le Parlement de remettre en question ces projets, par manque de temps, de compétence, mais aussi par crainte de mettre en péril les délicats équilibres imaginés et négociés longuement par les "experts".

Sur ces "experts", un récent travail apporte quelques lumières statistiques (1) qui éclairent d'un jour particulier ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie de concordance.

DES CENTAINES DE SPÉCIALISTES

L'importance du phénomène, tout d'abord: 5482 experts se partagent 344 commissions en 1977. Et entre 1970 et 1977, 99 experts ont chacun fonctionné de quatre à seize fois dans une commission, ce sont les super-experts!

A titre de rappel, la répartition des experts des deux cents commissions instituées entre 1970 et 1977, selon leur affiliation: — fonctionnaires fédéraux: 26,4%

- fonctionnaires cantonaux et communaux: 22,8%
- professeurs, chercheurs: 11,7%
- représentants de firmes privées: 11,7%
- organisations professions libérales: 2,2%
- organisations paysannes: 2,6%
- organisations de propriétaires fonciers: 2,2%
- organisations syndicales: 3,4%
- organisations de consommateurs: 1,6%.

Certes, les chiffres ne disent pas tout et l'influence n'est pas proportionnelle au nombre de sièges détenus par tel ou tel groupe d'intérêt. Reste que la disproportion est flagrante et que le citoyen salarié et consommateur n'a guère l'occasion de faire entendre son point de vue. Une représentation efficace est aussi fonction des moyens d'une organisation.

Le cas de l'Union syndicale suisse est particulièrement frappant: une poignée de secrétaires se partagent plusieurs dizaines de commissions, courant de la circulation routière aux routes nationales, de l'importation des oeufs aux produits laitiers, de la consommation à la politique conjoncturelle. Quel temps reste-t-il pour préparer une stratégie syndicale d'ensemble, pour faire le lien avec les fédérations?

On parle beaucoup ces temps, à gauche, du problème de la participation au Conseil fédéral. Ne serait-il pas aussi utile, plus utile peut-être, de débattre de cette procédure gigantesque et complexe de préparation des décisions: choix des priorités, préparation des positions politiques à défendre, débats préalables dans les organisations, notamment?

(1) Germann R., Frutiger A. "Les commissions extra-parlementaires créées de 1970 à 1977". 1979, Université de Genève.

CONTRÔLE

Lois sur les étrangers: choisir les députés

Avant le débat imminent aux Chambres sur le projet de loi sur les étrangers, le comité vaudois constitué pour lutter contre l'adoption

des dispositions légales en question interpelle les candidats aux Chambres fédérales sur ce sujet. A titre documentaire et pour vous permettre, le cas échéant, de mieux situer le prochain débat parlementaire, nous vous proposons ci-dessous les questions posées aux candidats députés...

1. Estimez-vous normal qu'une loi sur les étrangers soit constituée, dans une large mesure, de dispositions de contrôle policier et n'apporte rien à la solution des nombreux problèmes sociaux et humains qui se posent à ceux qui sont obligés d'émigrer pour gagner leur vie dans notre pays?

2. Estimez-vous normal que, pour équilibrer le marché de l'emploi en Suisse, cette loi soumette une partie importante des travailleurs à une insécurité permanente quant à leur possibilité de vivre et de travailler en Suisse? Rap-

pelons que durant les cinq dernières années de séjour la loi ne donne aucune garantie de renouvellement de l'autorisation de séjour.

3. Estimez-vous normal que les droits accordés par cette loi à certaines catégories d'étrangers puissent être révoqués en tout temps, selon cette même loi, par le Conseil fédéral, en fonction de la situation économique?

4. Estimez-vous normal que l'entrée et le séjour des étrangers en Suisse soient régis par des critères aussi mal définis que: "le rapport équilibré entre le chiffre de la population suisse et la population étrangère résidente" ou "la capacité d'accueil" ou "l'aptitude de l'étranger à s'intégrer" ou la simple présomption que "la sûreté intérieure ou extérieure soit compromise"?

5. Estimez-vous opportun qu'une loi qui prétend faciliter l'intégration des étrangers en

Suisse manifeste dans de nombreux articles une méfiance caractérisée à l'égard de ceux qui sont différents de par leur nationalité, leur culture, leurs habitudes?

6. Estimez-vous normal que, dans certaines circonstances, des membres d'une association d'étrangers puissent être obligés par le Ministère public de la Confédération de fournir des renseignements personnels sur les autres membres de cette association, soit suisses, soit étrangers?

7. Estimez-vous admissible que le statut de saisonnier qui est en flagrante contradiction avec les droits de l'homme et ne se justifie plus, soit maintenu par cette loi qui, en plus, contient des dispositions empêchant pratiquement la transformation en autorisation de séjour?

On attend avec intérêt le résultat du sondage...

GENÈVE

Le week-end scolaire ou la vie éclatée

La proposition de libérer le week-end scolaire de toute activité scolaire (la suppression du samedi matin étant compensée par une demi-journée d'école supplémentaire prise sur le jeudi actuellement entièrement libre) mijotait depuis un certain temps dans l'opinion publique genevoise.

Les partis politiques hésitaient cependant à enfourcher ce cheval de bataille qui divise leurs propres rangs. C'est finalement l'hebdomadaire gratuit d'annonces "Genève Home Information" qui a lancé dans ce sens une initiative populaire couronnée de succès.

Outre le sens confirmé des affaires dont fait preuve son propriétaire, J.-M. Fleury, une des raisons de la réussite de cette feuille d'annonces réside dans le choix des thèmes rédactionnels qui servent à lier le ragoût

publicitaire; toujours populaires, voire démagogiques, ils illustrent le combat du chevalier sans peur contre les forces obscures et pernicieuses du pouvoir et consacrent le triomphe du bon sens. La défense de Jean Ziegler menacé dans son emploi y voisine avec une enquête sur la prostitution, une campagne contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité alterne avec un éditorial en faveur d'une représentation équitable de la gauche à l'exécutif de la Ville de Genève.

L'initiative pour la suppression du samedi scolaire procède de la même logique: le choix d'un thème sensible, sa dramatisation et la solution apportée par GHI. Tout cela sans remettre en question à aucun moment les conditions qui sont à l'origine du problème posé. Avec son initiative GHI se situe dans le droit fil de la société de consommation et de l'idéologie publicitaire dont le journal d'annonces est un sous-produit. Expliquons-nous.

Pour la grande majorité de nos contem-

porains le travail est lourd et sans intérêt; de plus en plus la vie quotidienne, le travail sont mis entre parenthèses alors qu'au contraire les loisirs sont valorisés. La vie sociale — le voisinage, le quartier, les activités politiques — s'amenuise dans les villes bruyantes, polluées, dangereuses et sans espaces de liberté. A l'image du chrétien souffrant sur terre dans l'espoir d'un au-delà meilleur, chacun subit cette situation dans l'attente de la vie de rêve proposée par les catalogues publicitaires: week-ends, vacances. Voyages, résidence secondaires, voitures dévorent une part importante des revenus disponibles.

A Genève le samedi matin scolaire gâchait ce beau mouvement d'ensemble vers les vraies valeurs. Grâce à "Genève Home Information" cette bavure est en voie d'être corrigée. Pas question de pédagogie, de qualité de la vie infantine et d'activités équilibrées, intellectuelles et physiques. L'important c'est le samedi-dimanche. Le saut dans la fuite.

Participation bancaire

La participation? Problème résolu, passons à autre chose! C'est en substance ce que répond l'Association suisse des banquiers au Département fédéral de l'économie publique qui l'interroge sur les trois variantes de nouvel article constitutionnel proposées en la matière. Sans autre, la démonstration des banquiers, résumée par la Société de développement de l'économie suisse, peu suspecte de déformer la pensée des auteurs: (...) "Malgré le haut niveau de spécialisation, la diversité des fonctions et les grandes exigences de discrétion et de sécurité, les banques ont pu adopter diverses solutions judicieuses en matière de participation. Déjà en automne 1973 l'Association suisse des employés de banque et les banques ont pu parvenir à un accord sur les droits de participation du personnel dans le domaine du travail et des institutions de prévoyance. Depuis le 1er mai 1976, un article particulier du "Règlement uniforme concernant le contrat de travail et

les traitements du personnel de banque" traite de l'étendue et de la définition des droits de participation. Des directives complémentaires règlent le contenu de la forme de la coopération au niveau du travail. Cette coopération des travailleurs dans les banques, qui passe en premier lieu par les commissions du personnel est maintenant établie dans le secteur bancaire. Les grandes banques ainsi que les banques cantonales dans la mesure où les dispositions légales cantonales le leur permettent, ont adopté ce modèle. Si on considère que dans les banques régionales et les caisses d'épargne, de même que dans d'autres petits ou moyens établissements, il existe une large participation du fait même de la structure de ces entreprises, on peut constater qu'une large majorité des banques connaît la participation interne des travailleurs". Ajoutons discrètement: voir par exemple, la discussion fructueuse entre employeurs et représentants des employés lors du dernier cas d'interdiction professionnelle au Crédit Suisse à Lausanne (DP 508)...

BAGATELLES

Alternatives: le mot est à la mode, mais il recouvre aussi une réalité. Témoin cet opuscule que vient de publier la "coordination neuchâtelaise des mouvements alternatifs" et qui témoigne de la vitalité de courants plus ou moins sous-terrains, ayant tous leurs caractéristiques propres et leurs ambitions. Neuf mouvements se présentent sous le signe "Alternatives" (adresse utile: Daniel Davaud, Côte 16, 2300 La Chaux-de-Fonds), ce sont les Amis de la terre, Amnesty International, Coopérative de formation Cofop, Service chrétien international pour la paix, le Groupe autogestion alternative de Fleurier, un groupe de réflexion et d'action non-violente de Neuchâtel, les Magasins du monde, le Mouvement quart-monde et le Mouvement populaire des familles. S'ajoutent à ces portraits, une ving-

taine d'adresses d'autres mouvements. Neuchâtel multiple et divers.

* * *

Que le Parti socialiste suisse propose de virer Kurt Furgler au Département militaire fédéral pour mettre de l'ordre dans la maison du bon Gnägi, pourquoi pas, en somme. Mais attention à la multiplication des uniformes! On sait que le Conseil fédéral a à sa disposition, par année, un contingent exceptionnel de dix fonctionnaires, qu'il peut engager sans tenir compte du blocage des effectifs. Selon des sources généralement bien informées, les sept Sages se sont rendus compte à la fin de l'été que Kurt Furgler s'était déjà approprié la quasi-totalité de la réserve 1979, huit sur dix.

* * *

Dans la ligne du rapport Oswald, présentation du nouveau règlement de service qui devrait devenir opérationnel dès le début de l'année

prochaine. On ne va pas vous infliger une revue de détails des aménagements distillés sur plus de cent-cinquante articles. Tout de même une remarque: le "droit de plainte" reçoit un petit coup de peinture fraîche; sous l'ancien régime, sauf erreur, le citoyen-soldat victime d'une atteinte à l'honneur, d'un traitement indigne ou encore d'une atteinte à son autorité pouvait se prévaloir de ce droit; dans la rédaction remise au goût du jour, il faudra que le militaire soit "persuadé qu'on lui a fait du tort". Elargissement d'un droit ou note volontairement vague et sujette à toutes les interprétations restrictives? Qui vivra verra.

* * *

Si vous n'avez pas lu le rapport de la commission des cartels sur les banques, cette petite note qui vous donnera peut-être à réfléchir. Notre pays est, parmi les pays industrialisés, celui qui possède le réseau bancaire le plus dense (en auriez-vous douté?), soit un établissement bancaire pour 1316 habitants (550 banques regroupent 4787 agences et succursales). Au deuxième rang, l'Allemagne fédérale, un établissement bancaire pour 1626 habitants; puis la Suède (un pour 2085 habitants), la Hollande (2392), la Grande-Bretagne (2737), la Belgique (2815), la France (2843), le Canada (3084), l'Autriche (3332), l'Italie (4829), les Etats-Unis (6568) et le Japon (6906).

* * *

Dans l'un de ses dépliants (no 180 PRD) électoraux, le parti radical donne carrément son avis sur les autres partis, gouvernementaux ou non. Les indépendants ne sont pas gâtés, qui portent bien mal leur nom selon les radicaux: "Lié à la Migros, ce mouvement (l'Alliance des indépendants) mélange en lui des gauchistes et des conservateurs. Confronté à de grandes difficultés à l'heure actuelle, il cherche à s'octroyer le monopole de la protection des consommateurs. Qu'il le veuille ou non, il est marqué à jamais par ses origines épicières". Et le PRD, lui, est tout à fait détaché de ses origines ferroviaires et industrielles, Celio soit loué.